

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2019 à 19 h 30

Présents : ANTHOINE Eric, Maire

ANDRES Sylvie, VAN CORTENBOSCH Rénaud, BULTOT Stéphanie, adjoints
, ANTHOINE Alexis, DUMAINE Pierre, ,

Absents : NICOUD Myriam, MUSSANO Nicolas, WASSON Emeric, ZARDO Stéphane

Secrétaire de séance : Alexis ANTHOINE

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de la séance par Mr le Maire
- Régularisation de la route du Crozet : autorisation du conseil municipal pour effectuer les démarches
- Donation de terrains par les consorts Buffet
- Autorisation de mandater le cadeau de Noël de la secrétaire de mairie
- Demande de subvention pour les travaux de voirie 2019-2020 au titre de la CDAS
- Approbation du programme de travaux de l'ONF année 2019
- Approbation du compte de gestion de l'exercice 2018 - budget principal
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2018 - budget principal
- Affectation des résultats de l'exercice 2018
- Vote des taxes locales pour l'année 2019
- Vote du budget primitif de l'exercice 2019 – budget principal
- PC - DP
- Divers

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 mars qui est adopté à l'unanimité

REGULARISATION DE LA ROUTE DU CROZET AVEC LES CONSORTS DUNAND

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Dunand souhaite régulariser l'emprise de la route du Crozet, celle-ci passant en partie sur son terrain. Il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à mettre en œuvre les démarches nécessaires à cette régularisation.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à entreprendre les démarches de régularisation de la route du Crozet avec Mme Dunand

DONATION DE TERRAINS PAR LES CONSORTS BUFFET

Le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier adressé par Mesdames BUFFET Catherine et Marie-Agnès qui souhaitent faire donation à la commune de 3 parcelles de terrains. Le Conseil municipal accepte cette donation, remercie les généreuses donatrices et autorise le Maire à signer l'acte à intervenir, et à mandater les frais notariés qui seront à la charge de la commune

CADEAU DE FIN D'ANNEE DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE

Le Maire rappelle au conseil municipal que chaque année il est appelé à délibérer pour pouvoir mandater la facture correspondant au cadeau offert à la secrétaire de mairie à Noël.

Le Conseil municipal autorise le maire à mandater cette dépense.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2019/2020 AU TITRE DES CDAS

Monsieur le Maire présente le dossier de demande de subvention à déposer auprès du conseil départemental pour l'obtention d'une subvention au titre des CDAS (contrats départementaux d'avenir et de solidarité) pour les travaux de voirie à réaliser en 2019-2020.

Le Maire présente le devis estimatif des travaux à réaliser sur la voirie s'élevant à 69 050.00 € H.T.

Le Conseil municipal approuve le programme de travaux à réaliser et sollicite une subvention au titre des CDAS.

PROGRAMME DE TRAVAUX EN FORETS POUR L'ANNEE 2019 ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AUVERGNE RHONE-ALPES

Le Maire présente au conseil municipal le programme d'actions en forêt préconisé par l'ONF pour la gestion durable du patrimoine forestier qui sont : travaux de nettoyage et dépressage de jeune peuplement dans la parcelle A, réalisation d'une éclaircie dans la parcelle B et travaux de débroussaillage manuel dans les parcelles A et B, pour un montant de travaux de 7 469.20 euros T.T.C.

Le Conseil Municipal accepte le programme de travaux en forêt pour 2019 et sollicite une subvention auprès de la région Auvergne Rhône-Alpes.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DRESSE PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL

Le Maire présente le compte de gestion 2018 dressé par le Receveur Municipal et précise qu'il est conforme au compte administratif. Celui-ci est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Maire présente le compte administratif 2018 dont les comptes sont arrêtés comme suit :

Investissement : dépenses = 189 049.64 € recettes : 261 764.66 € soit un excédent de 72 715.02 €. Compte-tenu de la reprise du déficit de l'exercice 2017 et de l'intégration de l'excédent de la section d'investissement du Sivu centre de secours, suite à sa dissolution, le résultat définitif de l'exercice 2018 est un déficit de 1 798.10

Fonctionnement : dépenses = 444 701.20 € recettes : 518 828.67 € soit un excédent de 74 127.47 €. Après reprise de l'excédent de l'exercice 2017 et l'intégration de l'excédent de la section de fonctionnement du Sivu centre de secours, le résultat définitif de l'exercice 2018 est un excédent de 198 400.81 €

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2018 tel que présenté ci-dessus

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018 SUR LE BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2019

Après avoir examiné le compte administratif et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 198 400.81 €, le conseil municipal décide d'affecter 1 798.10 € en section d'investissement et 196 602.701 € en section de fonctionnement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Maire présente au Conseil municipal l'état 1259 COM notifiant les bases nettes d'imposition des 3 taxes directes locales pour 2019, qui décide d'augmenter les taux de 1 % , soit :

- Taxe d'habitation : 18.47 % (18.29 % en 2018)
- Taxe foncier bâti : 13.19 % (13.06 % en 2018)
- Taxe foncier non bâti : 84.40 % (83.61 % en 2018)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif 2019 est arrêté comme suit :

- Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 691 617.00 €
 - Investissement : dépenses et recettes équilibrées à 392 860.00 €
-

PC - DP

Le Conseil Municipal examine la demande de permis de construire modificatif déposé par Mr et Mme Huraut pour la modification des ouvertures et la création d'un balcon. Il est proposé de rencontrer les pétitionnaires avant de donner un avis.

Le Maire,

Eric ANTHOINE